



Villes et Pays d'art et d'histoire
Pays Montmorillonnais

laissez-vous conter

Usson-du-Poitou

Les paysages

La commune d'Usson-du-Poitou s'étend sur 7 264 ha. Elle se caractérise par des paysages de plaines vallonnées essentiellement marqués par la vallée de la Clouère. Quelques zones naturelles préservées permettent de protéger une biodiversité intéressante.



La Clouère au pont d'Artron.

Usson-du-Poitou se situe dans la partie est du Seuil du Poitou, en bordure du Limousin. La géologie du territoire peut se décomposer en trois parties principales relevant de l'ère secondaire et de l'ère tertiaire. La grande moitié nord-est est recouverte de formations détritiques de plateaux du Mio-pliocène (ère tertiaire). À l'ouest les terrains sont plus variés avec des calcaires éocènes, des formations détritiques de plateaux et des recouvrements quaternaires. Le centre est occupé par la vallée de la Clouère avec ses alluvions et des affleurements calcaires jurassiques sur les bordures.

La géologie

Une agriculture qui façonne les paysages

Usson présente un paysage de plaines vallonnées plus ou moins boisées. L'agriculture y occupe une place prépondérante, environ 90% des terres, alors que les zones boisées et les milieux semi-naturels couvrent 7% du territoire. Le bocage autrefois bien présent tend à s'amenuiser face aux terres cultivées. L'élevage laisse progressivement la place aux céréales et aux oléagineux.

La commune compte 45 exploitations agricoles en 2013, dont 6 pratiquent l'élevage de bovins et 7 l'élevage d'ovins. Un élevage de baudets du Poitou permet de maintenir vivante cette race typique de notre région et aujourd'hui rare.

La présence de l'eau

La Clouère prend sa source en Charente à Lessac avant de pénétrer dans la Vienne. Elle constitue le principal cours d'eau de la commune qu'elle traverse sur 10 km environ. Plusieurs moulins ont été aménagés sur ses rives au fil des siècles. Le ruisseau des étangs de Beauregard, le ruisseau des Pluches, les étangs de Beauregard et les étangs de la Pétolée viennent compléter le réseau hydrographique.

La coopérative agricole

Elle est fondée le 17 Octobre 1933 par Henri Salmon, maire d'Usson. En 1936, un premier silo est édifié à Saint-Martin-l'Ars où est située la gare de Saint-Martin-Usson utilisée pour l'expédition des céréales qui sont collectées dans une quinzaine de communes.

Ce n'est qu'en 1974 qu'une implantation complémentaire a lieu, à Usson cette fois, au carrefour de deux axes importants que sont les routes de Civray-Montmorillon et Confolens-Poitiers.



Les moutons changent de prairies...



Élevage de baudets du Poitou.



Culture du colza.

Et en 1998, illustrant le développement de la culture céréalière, un nouveau silo est construit sur ce site, véritable cathédrale de béton des temps modernes haute de 50 m.

L'ormeau de Sully

Probablement planté au XVI^e s., « l'ormeau de Sully » se dressait sur la place de l'église à l'emplacement actuel du monument aux morts de 1870. En 1901, il donne des signes de fatigue et une branche est coupée. Malgré l'attachement des Ussonnais à cet arbre, l'ormeau de plus en plus endommagé est abattu en mars 1939.



L'ormeau de Sully. Les cartes postales anciennes témoignent de sa beauté.

Les jardins de la Clouère

Ils forment un espace qui conjugue un site aménagé pour le public et un espace naturel de zones humides. Ces zones, longtemps considérées comme



Les jardins de la Clouère.

insalubres, sont d'une grande utilité : elles stockent l'eau en période hivernale et la restituent lentement pendant l'été. Elles sont également reconnues pour leurs fonctions épuratrices et contribuent à l'amélioration de la qualité de l'eau. Une de ces zones peut être parcourue en toute saison grâce à un cheminement sur pilotis. Cet aménagement est complété par un observatoire pour la faune sauvage. En effet, avec une roselière d'environ 1 ha, elle est le siège d'une biodiversité remarquable : le site abrite des oiseaux peu communs ou protégés comme le râle d'eau, la buscarle de Cetti ou la grande aigrette... Pendant l'été la discrète rousserolle effarvate niche dans les roseaux. L'hiver arrivant, elle part en Afrique équatoriale laissant la place aux bruants des roseaux qui viennent du nord de l'Europe.

La Znieff* des étangs de la Pétolée

Entre les vallées du Clain et de la Clouère, les étangs de la Pétolée occupent un plateau d'altitude modeste sans accident topographique marqué. Les dépôts limono-argileux du Quaternaire ancien ont donné naissance dans tout ce secteur à des sols profonds, acides et hydromorphes, connus localement sous le nom de « bornais ». Peu favorables aux cultures céréalières

en raison de leur imperméabilité, ils ont été longtemps le domaine privilégié des prairies naturelles où se pratiquait l'élevage. Les zones de pâtures étaient séparées par des rideaux arborés formant un bocage lâche et des plans d'eau, de taille variable, punctuaient l'ensemble.

Ce secteur a conservé une intéressante mosaïque d'habitats naturels ou semi-naturels, refuge d'une remarquable biodiversité. L'avifaune trouve sur les étangs et leurs abords des conditions d'accueil très favorables. Les étangs constituent une halte intéressante pour de nombreux oiseaux d'eau lors de leurs migrations de printemps et d'automne et certains y séjournent durant les mois d'hiver. Les grands échassiers tels que les hérons ou les grues (la zone est un des rares secteurs de la Vienne à accueillir des grues cendrées en migration), les oies cendrées et les canards, accompagnés par des limicoles comme le pluvier doré, le vanneau huppé ou diverses espèces de chevaliers y trouvent refuge. La zone constitue par ailleurs un site d'alimentation pour plusieurs espèces de rapaces nichant aux environs : milan noir (espèce menacée en Europe de l'Ouest) ou faucon hobereau.



Grue cendrée.

* **Znieff** : Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique.

Usson-du-Poitou au fil des siècles

L'occupation d'Usson est continue depuis l'époque néolithique. Les éléments conservés et les vestiges trouvés de façon fortuite ou lors de travaux permettent d'évoquer les différentes périodes : préhistorique, gallo-romaine et mérovingienne. Les sources écrites se multiplient à partir du Moyen Âge et précisent ce qu'était la vie ussonnaise jusqu'à nos jours.

Le Néolithique

Entre 4500 et 2500 avant notre ère, alors que l'homme s'est sédentarisé, toute la façade atlantique se couvre d'architectures funéraires monumentales, les *tumuli*. Le *tumulus* est constitué d'une partie centrale construite de blocs monolithes de grande taille et qui accueille les corps des défunts. Cette chambre sépulcrale, souvent collective, était recouverte d'un monticule de terre et parfois de pierres. Dans la plupart des cas, seule la structure centrale, appelée dolmen, a traversé les siècles.

Les dolmens dits d'Artron, près du village de la Plaine, se situent sur un plateau calcaire non loin de la Clouère. Le toponyme « la Pierre levée » est assez évocateur. Ces dolmens se caractérisent par une chambre quadrangulaire allongée à laquelle on accède par un couloir décentré. En 1864, Amédée Brouillet comptait cinq dolmens. Aujourd'hui deux sont encore visibles. Les fouilles du XIX^e s. ont livré différents matériels : lames et éclats de silex, poignards,

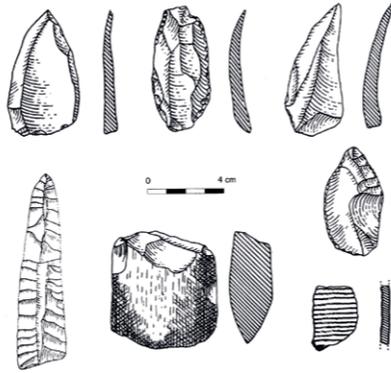


Dolmen A, site dit d'Artron.

vase à fond plat, tesson de céramique, ossements humains placés en couches séparées par des dallages de pierres plates.

L'époque gallo-romaine

Les découvertes fortuites et la prospection aérienne menée par Christian Richard ont révélé plusieurs sites gallo-romains sur la commune. Au XIX^e s., Amédée Brouillet fouille une *villa** au lieu-dit « le gué de la Châtre ». Ce site a été en partie détruit entre 1941 et 1943. Une *villa* a été repérée par prospection aérienne au lieu dit « les Grandes Eaux ». Ces deux sites pourraient peut-être appartenir au même



Matériel lithique du dolmen d'Artron.

ensemble. En 1932, au lieu-dit « les Groies », un agriculteur a découvert un pot contenant 43 kg de monnaies romaines en bronze. En 1969, François Eygun signale la découverte d'une stèle gallo-romaine, brisée et disparue depuis...

Plusieurs ferriers, sites de transformation du minerai de fer, ont été repérés. Certains ont pu être datés de l'époque gallo-romaine : les brandes du Roi, les brandes de la Font-du-Parc, les brandes de l'étang de Beaugard, les cartes de Bagné...

* **Villa (pluriel villae)** : exploitation agricole de l'époque gallo-romaine.



Sarcophage mérovingien à trois traverses.

Du développement du christianisme au Haut Moyen Âge

La légende rapporte que saint Martin, grand évangéliste du Poitou et fondateur du monastère de Ligugé au IV^e s., serait passé à Usson sur le site de la Font-Saint-Martin où il aurait fait jaillir une fontaine dans laquelle il aurait baptisé de nouveaux chrétiens.

Usson conserve de nombreux vestiges de l'époque mérovingienne. Les travaux réalisés autour de l'église à différentes époques ont permis de mettre au jour des sarcophages mérovingiens. Caractéristiques de la région, ils présentent les trois traverses visibles sur ceux de la célèbre nécropole de Civaux. Ces vestiges attestent de la présence d'une nécropole, mais peut-être aussi d'un premier lieu de culte à l'époque mérovingienne (VI^e-VIII^e s.).

Le Moyen Âge

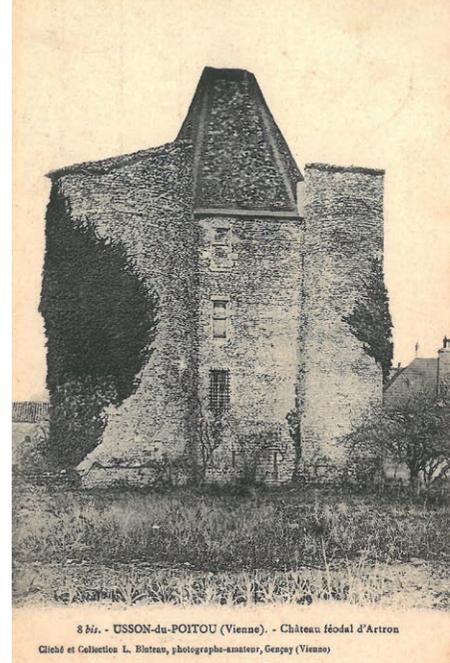
Une viguerie est citée à Usson au début du X^e s. La viguerie ou vicairie est une circonscription administrative de l'époque carolingienne. Cette mention prouve l'importance d'Usson dès cette période.

La paroisse se développe probablement sur les bases de la première communauté chrétienne de l'époque mérovingienne. Les mentions les plus anciennes de l'église et du prieuré Saint-Pierre remontent à 1080. Parallèlement, un prieuré fontevriste s'installe au cours du XII^e s. sur l'emplacement présumé du passage de saint Martin. D'autres chapelles complètent le maillage religieux de la paroisse (Saint-Jean-Baptiste à proximité de l'église, Sainte-Marie-Madeleine à la Garcillière et toutes les chapelles privatives seigneuriales). Au Moyen Âge, le territoire de la paroisse correspond sensiblement à celui de la commune actuelle et la plupart des villages et hameaux existent.

À partir de l'époque féodale, Usson forme une châtellenie qui est réunie à la couronne de France en 1350. À la fin du XIV^e s. et au XV^e s. plusieurs seigneuries, laïques et religieuses, se partagent les terres de la paroisse : Artron, Azac, Badevillain, Bagné, Busseroux, la Cour, l'Épine, la Guéronnière, la Vaux. À l'exception d'Artron et de la Petite-Épine qui dépendaient de la Cour, les autres fiefs relevaient du comté de Civray. Ils n'avaient pas tous la même importance et possédaient des droits de justice différents.



Aveu de Jehan Brulon pour son hébergement d'Usson (Grand Gauthier).



Château d'Artron.

Les souterrains

Plusieurs souterrains-refuges ont été repérés à Usson dans le bourg et dans la campagne. Certains peuvent dater de la période médiévale : Vieille-Roche, les Roches, Busseroux, la Plaine, Artron... Ces espaces ont souvent été creusés lors de périodes d'insécurité et ils permettaient à la population de se protéger en cas de danger. Ils n'étaient pas nécessairement liés à un château et pouvaient être isolés.

La maladrerie

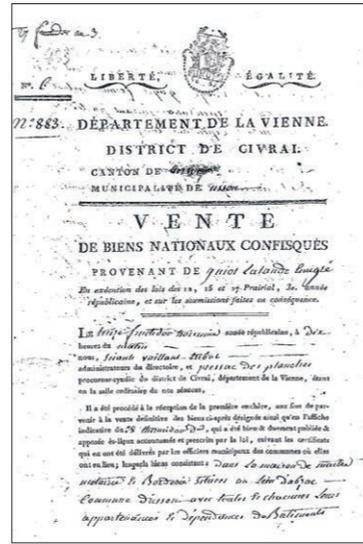
Une maladrerie est citée plusieurs fois dans des textes du XV^e s. Un plan de 1718 évoque encore « la fosse de la maladrerie », située à la sortie du bourg. Les archives ne permettent pas de la situer et ne donnent aucune information sur son fonctionnement.

Sous l'Ancien Régime, Usson est le siège d'une baronnie royale gérée par les représentants du Roi. Au sein de celle-ci, des seigneurs possèdent un ou plusieurs fiefs. Cette baronnie relève du Roi à cause de son château de Civray dont dépend Usson. Régulièrement le Roi cède cette baronnie à des seigneurs engagistes qui en contrepartie lui versent annuellement une somme d'argent. Usson voit s'installer des administrateurs royaux : greffiers, huissiers, procureurs, sergents et juges pour rendre la justice et s'occuper de l'administration générale et de la police. Le juge royal en constitue la figure centrale et veille à la bonne gestion de l'ensemble. À cette époque, l'administration centralisée de la royauté ne cesse de progresser vis-à-vis des seigneuries qui perdent une bonne part de leur importance. Usson possède des prisons, dites prisons royales, mentionnées dès le XV^e s. Il s'agit alors d'un lieu de sûreté où les accusés sont détenus jusqu'à leur jugement. Elles pouvaient servir également à enfermer des animaux errants.

Au XVI^e s. Usson est touché par les guerres de Religion et par le passage d'une troupe de protestants en 1562 qui s'attaque vraisemblablement à l'église et au prieuré ainsi qu'au prieuré de la Font-Saint-Martin.

Hérités du Moyen Âge, le prieuré Saint-Pierre et la cure coexistent pendant cette période. Les fonctions se distinguent clairement, le prieuré est essentiellement un domaine foncier, la cure est le centre de la vie paroissiale. À partir de cette époque le prieuré est mis en commende. Les prieurs, religieux ou laïcs, perçoivent le bénéfice du prieuré mais ne résident plus sur place. Ils doivent assurer le service divin dans l'église paroissiale le dimanche et les jours de fêtes.

À la période révolutionnaire, Usson devient le chef lieu d'un canton composé de cinq communes : Usson, Saint-Secondin, Saint-Martin-l'Ars, Joussé et Payroux. Mais cette période difficile laisse également des traces douloureuses. La levée de 300 000 hommes décrétée par la Convention en mars 1793 entraîne des soulèvements. À Usson, 24 hommes doivent être trouvés et aucun volontaire ne s'inscrit. Les hommes âgés de 25 à 40 ans, célibataires ou veufs sans enfants, sont convoqués pour établir une liste. Un tirage au sort est ensuite prévu. Jean-Baptiste Cuirblanc demande à ce que lui ou son frère soit inscrit mais pas les deux compte tenu qu'ils ont en charge de nombreux petits frères. Ce type de dispense n'était pas prévu par les révolutionnaires. Jean-Baptiste Cuirblanc se révolte et encourage les autres conscrits à ne pas tirer au sort. Georges Pasqueron de Fontmervault refuse aussi d'être tiré au



Vente de biens nationaux pour le site d'Azac.

sort, mais accepte d'être enrôlé à condition que leurs chefs dans la garde nationale, partent avec eux. Sa requête montre des inégalités : des exemptions sont accordées aux officiers de la garde nationale alors que par ailleurs on refuse une dispense pour raison de famille. La rébellion gronde et les autorités attendent des renforts pour mater les meneurs. La troupe républicaine procède aux arrestations de treize jeunes gens. Jean-Baptiste Cuirblanc et Georges Pasqueron de Fontmervault sont condamnés à mort. La sentence est exécutée le 29 mars 1793 à Poitiers.

Cette période est aussi marquée par l'émigration de plusieurs nobles de la commune. Certaines propriétés seigneuriales, les biens du prieuré Saint-Pierre et ceux du prieuré de la Font-Saint-Martin sont vendus comme bien nationaux.



La gare.

Du XIX^e s. au XXI^e s.

En 1801, Usson perd son titre de chef lieu de canton au profit de Gençay. Ce XIX^e s. est marqué par le développement des voies de communication, la création des écoles et le renouveau de la vie religieuse.

La ligne de tramway Poitiers-Saint-Martin-l'Ars

La ligne Poitiers-Saint-Martin-l'Ars est inaugurée officiellement le 13 octobre 1895. Le transport de marchandises semble cependant commencer au moins un an plus tôt entre Gençay et Saint-Martin-l'Ars. Cette nouvelle voie de communication va bouleverser les modes de vie des habitants. Le tramway met un peu plus de trois heures pour rejoindre Poitiers, alors que les voitures de voyageurs mettent près de cinq heures. La ligne ferme le 30 juin 1934 par manque de rentabilité, concurrencée par le développement des bus.

Le porche d'entrée de la Cité Pluvillière.



Une particularité à Usson : la Cité Pluvillière

Cette petite cité ouvrière est le fruit de l'initiative de Joseph Blondet de Pluvillière. Ce dernier en trace les rues et vend les parcelles constructibles à des ouvriers d'Usson à des prix intéressants. En échange les acquéreurs doivent respecter le règlement intérieur de la cité. Les maisons doivent être tracées en droite ligne le long des rues, les ouvertures et les angles des maisons doivent être en pierre de taille, le propriétaire doit entretenir la moitié de la rue sur la largeur de sa maison ... En 1873, ce quartier comptait dix-sept maisons et Joseph Blondet de Pluvillière transmet tous ses droits à la municipalité.



Date de 1867 sur le porche de la Cité Pluvillière.

Les écoles

Quelques mentions de maîtres d'école apparaissent à la fin du XVII^e s. mais on ne connaît pas leur mission pour l'éducation de la jeunesse.

L'école communale



L'école de garçons.

Elle comprend deux entités, une école pour les garçons et une pour les filles. Quelques noms d'instituteurs sont connus à partir de 1800. La première mention de l'école de filles comme classe particulière remonte à 1858. Avant les lois de 1881 et 1882 qui imposent la gratuité et l'obligation de l'enseignement primaire, les élèves sont classés en deux groupes : ceux dont les parents peuvent payer la scolarité et ceux qui sont admis gratuitement.



Le nouveau groupe scolaire – mairie de 1913.

Les classes sont situées à la mairie et la suivent au gré des locations successives. En 1877, elles s'installent dans de nouveaux locaux construits à cet effet Grande Rue. Elles restent au même endroit jusqu'à la rentrée 1913, date à laquelle mairie et écoles intègrent le nouveau bâtiment toujours en fonction. Ce nouveau bâtiment prend en compte les considérations de confort et d'hygiène qui se développent alors : présence de préaux, de cabinets, d'urinoirs, de vestiaires. Après guerre, l'exode rural entraîne aussi des baisses d'effectifs et les classes sont régulièrement menacées.



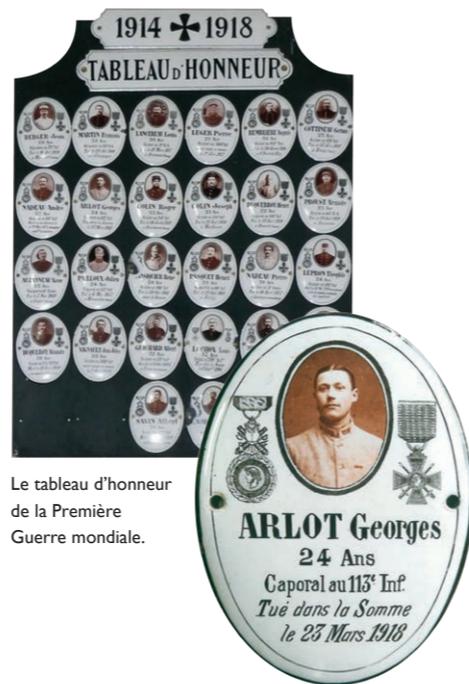
Monument aux morts de 1870.

L'école privée

Avant 1868, une école privée est installée dans l'actuelle rue du Général de Gaulle. En 1868, les religieuses de la Salle-de-Vihiers, appartenant à l'ordre des Filles de la Charité du Sacré-Cœur de Jésus, s'installent à Usson. L'initiative de leur installation revient à la comtesse de Perry de Nieuil, de Badevillain, qui met également des locaux à disposition. En 1903, sur décision de l'État, l'école est fermée et les religieuses quittent Usson. À la fin de la même année l'école est réouverte sous la direction d'une institutrice laïque et avec des sœurs sécularisées. En 1961, un premier contrat est signé avec l'État et en 1970 l'école, jusque là réservée aux filles, accueille des garçons.

La guerre de 1870

La guerre déclarée le 19 juillet 1870 par la France à la Prusse s'achève par l'armistice du 28 janvier 1871 et par l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine à l'Allemagne. Plusieurs Ussonnais sont enrôlés et quelques-uns meurent sur le front ou des suites de maladies contractées à la guerre. Un monument commémoratif est inauguré le 2 août 1896.



Le tableau d'honneur de la Première Guerre mondiale.

La Première Guerre mondiale

Durant la Première Guerre mondiale, Usson paye un lourd tribut avec la perte de 113 soldats. Pendant cette période Usson accueille des réfugiés du nord et de l'est de la France. En 1916, des prisonniers allemands sont employés pour les travaux agricoles ou la réfection des chemins. La chapelle de la Paillerie sert d'hôpital militaire pour les soldats français blessés et en convalescence. Le monument aux morts, inauguré le 24 septembre 1922, est érigé sur la place des halles qui disparaissent à cette occasion ! L'église conserve un tableau d'honneur composé de médaillons représentant plusieurs soldats morts lors de ce conflit.

La Seconde Guerre mondiale

La période est marquée par l'accueil d'habitants de l'est de la France. 600 personnes des communes de Folschviller (principalement), Dourd'hal, Hellingring, Hombourg-Bas et Merlebach arrivent à Usson le 6 septembre 1939. Celles-ci sont réparties dans le bourg et les hameaux de la commune. Elles repartent d'Usson le 18 juin 1940.

Le 24 juin 1940 les troupes allemandes sont aux portes d'Usson et un combat s'engage contre les sections françaises présentes. L'armistice signé, Usson est occupé par les troupes allemandes pendant un mois avant d'être scindé en deux par la ligne de démarcation. Trois fermes se trouvent en zone occupée : la Brunelière, la Chaise et la Cotterrie. Le poste allemand se dresse à proximité de Bellevue. La ligne de démarcation est supprimée en février 1943. La résistance s'organise autour d'Élise Arlot, appelée « maman Lise ». En août 1944 plusieurs combats touchent Usson et les communes voisines. Un médecin d'Usson, Paul Rogeon, crée un hôpital au château de l'Épine. Après la libération, plusieurs prisonniers allemands restent à Usson jusqu'en octobre 1947. La Seconde Guerre aura fait une vingtaine de morts à Usson.



Contrôle des papiers par les soldats allemands près de Bellevue.

L'abbé Maigret (1883-1968)

Curé d'Usson de 1935 à 1955, il est une figure marquante de la commune qui lui doit la construction de la salle paroissiale en 1936. Édifiée pour accueillir les réunions paroissiales et le catéchisme, elle va avoir un rôle culturel important grâce aux projections de films et aux représentations théâtrales qui y sont proposées. L'abbé Maigret fait également beaucoup pour la restauration de l'église et écrit un livre sur l'histoire d'Usson.



L'abbé Maigret.

L'entreprise Duvivier

L'entreprise Duvivier, installée à Joussé, est née en 1840 avec une activité de sellerie-bourrellerie. Progressivement l'activité de sellerie a disparu au profit de la fabrication des matelas. En 1978, l'entreprise crée une usine de fabrication de canapés à Usson-du-Poitou. En 2013, elle emploie 49 personnes et a obtenu le Label « Entreprise du Patrimoine Vivant », distinction d'excellence et de savoir-faire décernée par l'État Français.



Le théâtre de verdure et l'église lors de la Nuit Romane 2013, un lieu d'animation.

Quelques réalisations du XX^e s.

Plusieurs initiatives municipales ont permis de maintenir un dynamisme au sein de la commune : groupe de logements HLM en 1975, installation d'un « village-retraite » en 1984, résidence de la Nougeraie en 1989, création des jardins du prieuré ou « théâtre de verdure » en 1998 et des jardins de la Clouère en 2000.

Le bâti traditionnel et le patrimoine vernaculaire

Bâti traditionnel et patrimoine vernaculaire composent aussi l'histoire de la commune. Le bâti traditionnel avec l'utilisation du calcaire et de la tuile canal est de type poitevin. Pigeonniers, fours à pain, lavoir... rappellent des usages souvent disparus et évoquent toute la vie sociale qui se tissait autour.

Le bâti traditionnel

Les murs

Le calcaire, présent sur la commune, va servir de base à la construction des maisons traditionnelles et des bâtiments agricoles. Les murs sont bâtis avec soin avec des assises régulières. Les chaînages d'angle et les encadrements de fenêtres et de portes sont en pierres de taille. Il n'est pas rare de voir des arcs de décharge au-dessus des ouvertures pour éviter un poids trop important sur les linteaux. Si les murs des habitations étaient en général prévus pour être enduits, ceux des bâtiments annexes pouvaient être

laissés nus. Ils permettent aujourd'hui d'apprécier les techniques de construction.

Les toitures

Les toitures à deux pans sont couvertes de tuiles canal. L'ardoise se développe à partir du XIX^e s. Les génoises, composées de rangs alternés de tuiles canal et de tuiles plates, font la jonction entre le mur et le toit. Elles permettent de rejeter les eaux de pluie au-delà du mur et jouent un rôle esthétique et ostentatoire. On les trouve aussi bien dans le bourg que dans les hameaux.



La pierre d'évier ou marée.

Murs aux assises régulières.

Arc de décharge au-dessus du linteau.



Maison traditionnelle avec sa toiture de tuiles courbes.

De nombreuses maisons conservent des éléments traditionnels évoquant des usages passés : pierre d'évier ou « marée », œil de bœuf ou bouliée...



Le moulin à vent d'Azac.

La Clouère a alimenté les roues de nombreux moulins. Au XVII^e s., huit sont attestés et certains sont cités dès l'époque médiévale.

Au Moyen Âge les seigneurs jouissaient du privilège de la banalité. Les habitants de la seigneurie devaient moudre leur grain au moulin banal, en payant un droit défini par la coutume. Le seigneur devait quant à lui construire et entretenir le moulin. Le moulin pouvait ensuite être laissé à un tenancier qui devait une rente annuelle au seigneur. Ce système semble se développer à Usson au cours du XVII^e s. Le privilège seigneurial disparaît ensuite à la Révolution. Selon les grains broyés, les moulins portaient des noms différents. Le moulin blanc écrasait le froment, le moulin roux d'autres types de céréales (avoine, seigle, orge...) et le moulin noir servait pour les « grosseries » (pois, fèves...) et les grains avariés.

Les moulins

Le moulin à eau d'Azac est cité au début du XV^e s. Il est dit à deux roues depuis le XVII^e s. En 1813, il est précisé qu'une roue est destinée au froment et l'autre à la mouture. Le moulin existe

toujours mais n'a plus de roues. Le moulin à vent d'Azac remonte probablement au XIX^e s. Il a aujourd'hui perdu ses ailes et sa toiture en poivrière mais conserve une partie du mécanisme intérieur.

Le moulin de la Plaine apparaît dans les textes en 1362 en même temps que le village du même nom. Dans les années 1750, le moulin dépendait du prieuré d'Usson ; un texte de 1760 le signale en ruines. Il reste aujourd'hui quelques pans de murs.

Le moulin du pont est cité dans un texte de 1630. Il se situe à l'entrée du bourg sur les rives de la Clouère. Avant la Révolution, il relevait en partie du prieuré d'Usson. Ce moulin a fermé ses portes en juin 1967. Le bief, encore visible sur une carte postale ancienne, a été remblayé.



Le moulin du pont.

Le moulin à tan est cité en 1336 et semble dépendre de la seigneurie de la Grande-Épine. S'il servait peut-être à l'origine à broyer l'écorce de chêne servant au tannage, il devient un moulin à farine au plus tard au XVIII^e s. En 1721 on cite le moulin blanc et le moulin noir. Au début du XX^e s., il devient une huilerie et son activité cesse en 1969.

Le moulin de Busseroux est cité en 1632 et relève du château du même nom. Il comporte alors deux roues et est dit moulin blanc et noir. Il fonctionnait encore dans les années 1820. Le moulin, transformé en habitation, existe toujours mais n'a plus ses roues.

Le moulin de l'Épine est cité en 1408. En 1566 les textes se précisent et évoquent le moulin de la Petite-Épine. Au début du XIX^e s., le moulin blanc et brun est cité. Il semble fonctionner jusque dans les années 1830.

La première mention du Moulin Neuf remonte à 1460. En 1771 on évoque les mazures du moulin. Le moulin de la Guéronnière est cité en 1668.



Le lavoir.

Le lavoir

En 1872, la municipalité décide la construction d'un nouveau lavoir sur la Clouère pour remplacer un autre plus ancien qui avait été détruit lors de la reconstruction du pont. Il est ensuite reconstruit en 1924.

Comme pour le moulin et le four, le droit de posséder un pigeonnier est un privilège seigneurial qui disparaît à la Révolution. Même si les règles varient d'une province à une autre, il existe toujours une relation entre le rang du seigneur propriétaire, la grandeur du domaine et le nombre de boulins*. Plus le domaine est important, plus le nombre de boulins est grand. Chaque niche correspondait plus ou moins à un arpent de terrain, mais l'arpent variait d'une région à l'autre ... L'élevage de pigeons présentait plusieurs avantages : apport alimentaire important et récupération de la colombine qui servait d'engrais.

À Usson deux sortes de constructions se rencontrent : les colombiers à pied uniquement réservés aux pigeons et les édifices à étages. Ces derniers possèdent plusieurs fonctions : l'étage est réservé aux pigeons et la partie inférieure est utilisée comme cave ou pour l'élevage d'animaux de basse-cour. Le plan est carré ou circulaire et la taille de l'édifice est très variable selon les seigneuries. Plusieurs termes peuvent être utilisés indifféremment dans les textes : pigeonnier, colombier, fuie (ou fuyé).

La présence de nombreux fiefs à Usson explique le nombre important de pigeonniers. À l'exception du pigeonnier de la Tinelière, tous les pigeonniers dépendaient d'une seigneurie. Huit pigeonniers sont

aujourd'hui conservés. D'autres, mentionnés dans les textes, ont disparu : Busseroux, la Cour, la Font-Saint-Martin, la Petite-Vaux.

Le colombier à pied d'Artron est le plus important des pigeonniers conservés. Il appartient au château du même nom et a probablement été édifié à la même époque. De forme cylindrique, il est aujourd'hui éventré et a perdu sa toiture. Dans sa partie supérieure, la bande anti-prédateur* est encore présente. Il devait comporter à l'origine plus de 1800 boulins, placés de façon régulière et réalisés en pierre.

Le pigeonnier de Badevillain est cité en 1600. De forme cylindrique il a conservé sa toiture en poivrière couronnée d'un épi de faitage. La randière* est toujours présente et les boulins sont en pierre.



Le pigeonnier de Badevillain.

Le pigeonnier de la Guéronnière a été restauré récemment. Cet édifice conserve son échelle tournante qui permettait l'accès aux boulins. Le pigeonnier n'occupe que la partie supérieure de la construction et compte environ 840 boulins construits en pierre et



Le pigeonnier d'Artron.

placés de façon régulière. Il était inclus dans une grange encore visible sur le cadastre de 1812 et détruite au début du XX^e s. Dans la partie inférieure deux petits trous circulaires pourraient être des canonnières.

Le pigeonnier de la Grande-Épine est cité en 1556. De plan carré, il est couvert d'une toiture à quatre pans. Seule la partie supérieure abrite des boulins. Celui de la **Petite-Épine** est quant à lui circulaire. Il est mentionné en 1498. Il a perdu sa toiture d'origine mais il est protégé par une toiture d'appoint. Un niveau semi-enterré est constitué d'une cave voûtée dont la porte d'entrée est ornée d'une accolade. Au-dessus de cette cave, le pigeonnier est divisé en deux. La partie inférieure servait peut-être pour l'élevage de petits animaux de basse-cour et la partie supérieure était réservée à l'élevage de pigeons. Les boulins, environ 120 à l'origine, sont ici en terre cuite.

* **Boulin** : niche accueillant le couple de pigeons dans un pigeonnier.

Bande anti-prédateur ou randière : sorte de petite corniche faisant le tour du pigeonnier pour empêcher les prédateurs (rongeurs) d'entrer dans l'édifice.

Le pigeonnier de la Paillerie fait partie d'un vaste ensemble de communs datés du XIX^e s. De forme circulaire, il conserve sa toiture en poivrière et son bandeau anti-prédateur. À l'origine les boulins étaient présents sur toute la hauteur du pigeonnier. À une époque indéterminée, ceux de la partie inférieure ont été bouchés et un poulailler a été aménagé. Les boulins sont en pierre et disposés de façon régulière, comme à Artron et à la Guéronnière. Il pourrait dater du XVI^e s., époque des premières mentions de la seigneurie de la Paillerie.

Le pigeonnier de Bagné, cité en 1743, est de plan carré, comme celui de la **Tinelière** qui se composait d'un poulailler au rez-de-chaussée et d'une partie haute réservée aux pigeons avec environ 200 boulins.



Le pont d'Artron.

Le pont d'Artron

La date de construction de ce pont n'est pas connue. Il est mentionné comme « ruiné » au milieu du XVIII^e s. ce qui explique sûrement pourquoi il n'apparaît pas sur le cadastre de 1812. Il a été restauré aux XIX^e et XX^e s. et donne beaucoup de charme à la traversée de la Clouère.

Les fours à pain



Four à pain d'Épagné.

Avant la Révolution, chacun devait cuire son pain dans les fours banaux et payer une redevance au seigneur du lieu ou à son fermier. Après l'abolition des privilèges et des banalités, de nombreuses fermes se sont dotées de fours à pain. Ces fours pouvaient être individuels ou communs pour l'ensemble des habitants d'un village ou d'un hameau. Certains fours sont isolés des bâtiments d'habitation par mesure de sécurité en cas d'incendie.

En 1844, un tableau statistique est établi à la demande du préfet, on dénombre alors 150 fours à Usson ! Plus d'une trentaine sont encore debout. Celui du prieuré, accolé au côté nord de l'église, fonctionne toujours lors de manifestations ponctuelles.



Four à pain du prieuré en fonction.

Les halles se situaient sur la place où se dresse aujourd'hui le monument aux morts des deux guerres mondiales. Il s'agissait d'un édifice en bois de six travées avec un appentis de chaque côté. Les halles ont été construites au début du XVI^e s. à l'initiative du roi et de ses officiers. Les droits de halles lui reviennent donc. En 1821, la commune en devient propriétaire. La commune afferme les halles à un fermier pour 5 ans. Un règlement est établi explicitant les tarifications en fonction des produits, les répartitions des marchands sous les halles et sur les places attenantes et le rôle du fermier qui doit notamment entretenir les halles.

Les halles

Différents travaux sont entrepris à partir de 1878 et progressivement la superficie des halles diminue. En 1921, le conseil municipal décide la démolition des halles pour implanter le monument aux morts inauguré le 14 septembre 1922.



Les halles avant la destruction de l'appentis droit en 1917, mais après la destruction de l'appentis gauche en 1878.

Châteaux, manoirs et belles demeures

Usson-du-Poitou conserve de nombreux châteaux et belles demeures qui illustrent des siècles d'histoire, de la fin du Moyen Âge au XIX^e s. Chacune de ces constructions répond aux besoins de son époque.

La Cour d'Usson

La seigneurie de la Cour relevait de la châtellenie de Civray. La première mention des seigneurs d'Usson, les Brulon, remonte à la fin du XIII^e s. Cette famille est présente jusqu'au milieu du XV^e s. Se succèdent ensuite les familles Puyfaulcon, Vigier (seigneurs de la Vaux), de Lambertie (seigneurs de Saint-Martin-l'Ar). De nombreuses terres, plusieurs moulins, un four à ban en dépendent. Le seigneur de la Cour bénéficie de la moitié du péage sur les marchandises qui circulent dans la paroisse. L'ensemble bâti de la seigneurie, aujourd'hui disparu, devait se situer à proximité de l'église.

Artron

Si la forêt d'Artron est citée en 780, il n'est pas encore question de château. Le premier seigneur mentionné dans les textes, Hugues d'Artron, apparaît en 1338. Artron semble alors dépendre de la Cour d'Usson. À la fin du XV^e s., une nouvelle famille apparaît, les Repousson, et ce jusqu'au milieu du XVI^e s. Ces seigneurs semblent être également seigneurs d'Azac à cette époque. Les périodes suivantes sont mal connues et la seigneurie est régulièrement affermée au cours du XVII^e s. Elle appartient pendant un temps à la famille Frottier, seigneur de l'Escortière, puis à la Révolution à M. de Bagnéux apparenté à la famille Frottier.



Fenêtre munie de grilles.
Le rôle défensif est encore affirmé.

Le château remonte au XV^e s. Il est constitué d'une tour rectangulaire flanquée de quatre tourelles aux angles, modèle très usité à cette époque*. Le château comptait à l'origine quatre niveaux plus un niveau sous combles. Cet édifice a également perdu ses cheminées et sa porte d'entrée située sur la tourelle d'escalier. Cependant de beaux éléments sont encore préservés : escalier en vis, fenêtres à coussièges, latrines.

Deux autres bâtiments, probablement contemporains, encadrent le château : un édifice, peut-être une ancienne chapelle, a été transformé en maison d'habitation, et une maison est construite sur une grande cave voûtée. Les textes du XIX^e s. évoquent des fossés en partie comblés. Le pigeonnier rappelle l'importance de la seigneurie.

Le château d'Artron ne conserve aujourd'hui que trois niveaux.

* Sur les châteaux au Moyen Âge, se reporter à la publication du Pays d'art et d'histoire « Laissez-vous conter les châteaux au Moyen Âge » de Philippe Durand, disponible auprès du Syndicat Mixte du Pays Montmorillonnais et des offices de tourisme.

Azac

La première mention d'Azac apparaît en 1302. Au début du XV^e s., la seigneurie relève de la châtellenie de Civray. Les aveux de cette époque citent la seigneurie, le village et le moulin. À partir de 1480, les seigneuries d'Azac et d'Artron appartiennent aux mêmes seigneurs : les Repousson. Les familles se succèdent ensuite sans que l'on puisse en établir la liste précise.

La demeure aujourd'hui visible est datée de 1821 pour ses parties les plus anciennes. Elle a peut-être été construite à l'emplacement de la maison noble citée dans les textes anciens.

Bagné

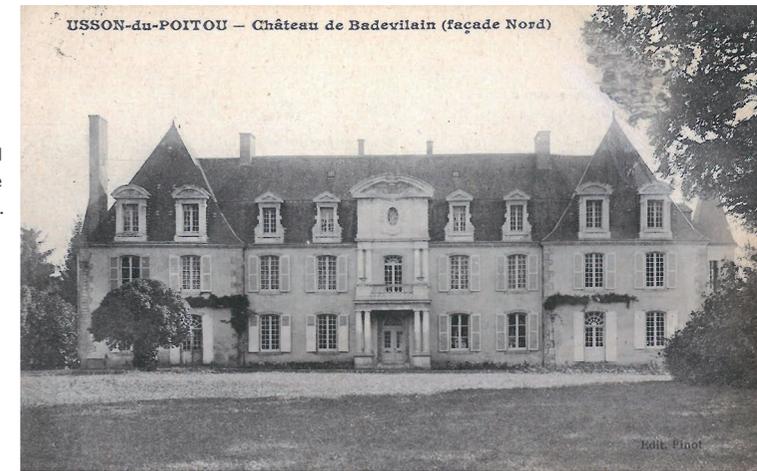
La mention la plus ancienne de Bagné remonte à 1226. Plusieurs familles s'y succèdent : les Vigier qui possèdent également la Guéronnière, puis Guérin et Hillaire. En 1743, Bagné est acheté par Marc-Antoine de Nuchèze, seigneur de Badevillain. Cette famille en est toujours propriétaire. L'édifice actuel date probablement du XVIII^e s. Il se compose d'un vaste logis de plan rectangulaire. Les textes de 1743 évoquent aussi dans la cour, une chapelle et un pigeonnier.

Badevillain

La mention la plus ancienne d'un seigneur de Badevillain remonte à 1365. La seigneurie dépend de la châtellenie de Civray. Plusieurs familles s'y succèdent jusqu'en 1518, date à laquelle René de Nuchèze, seigneur de la Brulonnière à Persac, l'acquiert. La famille en reste propriétaire jusqu'au XIX^e s. La propriété passe par mariages successifs aux familles Perry de Nieuil et de Baglion de la Dufferie. Les descendants sont toujours propriétaires des lieux.

Le château actuel date en grande partie du XVIII^e s. Il a été probablement reconstruit sur les ruines du château précédent. Quelques modifications sont apportées au XIX^e s. et au début du XX^e s. Les armoiries des familles de Baglion de la Dufferie viennent couronner l'avant-corps monumental du bâtiment. Sur la face arrière une vaste terrasse donne sur les jardins à la française.

Façade nord du château de Badevillain.



La Butière

Le château de la Butière est édifié en 1870-1871 par M. et Mme La Fond. Il est construit sur les anciennes terres du prieuré Saint-Pierre. Entre 1918 et 1939, cette demeure a appartenu au Général Chêne, amateur d'histoire qui s'est beaucoup intéressé à celle d'Usson. Cette demeure est représentative de l'éclectisme du XIX^e s. qui s'inspire des époques précédentes en les réinterprétant.



Château de la Butière.

La seigneurie de Busseroux est sans doute la plus ancienne d'Usson. La famille Busseron ou Buxeron a probablement donné son nom au domaine. Elle est mentionnée à la fin du XI^e s. Au XV^e s. un texte cite l'« herbergement de la mothe assis en villaige de Busseroux ». La seigneurie de Busseroux dépend de la châtellenie de Civray. Différentes familles s'y succèdent : les Chabonais au cours des XV^e et XVI^e s., la famille Vidard de la fin du XVI^e s. au XVIII^e s. En 1785, François-Emmanuel du Breuil-Héliou, seigneur de la Guéronnière, acquiert le domaine. Après la Révolution, Busseroux passe à la famille Couteaux puis par mariage à la famille Salmon. Henri Salmon fut conseiller général de la Vienne et maire d'Usson. Les descendants de la famille sont toujours propriétaires des lieux.



Porte d'entrée sculptée à Busseroux.

La Petite et la Grande-Épine

La mention la plus ancienne de l'Épine remonte autour de 1330. À cette époque, le fief dépend de la Cour d'Usson. Y avait-il à l'origine un seul fief qui a ensuite été divisé pour devenir la Petite et la Grande-Épine ? C'est une hypothèse probable. À partir du XV^e s., les deux fiefs apparaissent dans les textes.

La Grande-Épine

Huguet Brulon est le premier seigneur connu de la Grande-Épine. La seigneurie change de mains régulièrement. En 1719, Louis du Breuil-Héliou, seigneur de la Vaux, l'acquiert. Elle passe ensuite par mariage à la famille de Lambertie. Cette famille possède l'ensemble jusqu'à la

C'est la seule seigneurie à posséder le droit de haute justice à Usson. Dans ce cadre le seigneur de Busseroux a autorité pour tous les crimes commis dans sa seigneurie, il doit avoir des prisons, il a le droit d'avoir des fourches patibulaires et un pilori.

Le bâtiment actuel a probablement été construit à la fin du XV^e s. ou au tout début du XVI^e s. et a été modifié au cours du XIX^e s. Il consiste en un logis rectangulaire à trois niveaux, flanqué de tourelles de plan circulaire dont une abrite l'escalier en vis. La porte de la tourelle située sur la façade principale conserve encore son décor sculpté.



Château de Busseroux.



La Grande-Épine

Révolution. En 1949, la famille de Baglion l'acquiert et en est toujours propriétaire. La demeure actuelle peut remonter pour ses parties les plus anciennes au XVII^e s. et a été reprise ensuite aux XIX^e et XX^e s.

La Petite-Épine

Jusqu'au regroupement des deux seigneuries en 1756, la Petite-Épine dépend de la Cour d'Usson. Les familles de Blet et Jolly s'y succèdent du XV^e s. jusqu'en 1756, date à laquelle la famille de Lambertie achète la propriété. De cet ensemble il ne reste que le pigeonnier. Le cadastre de 1812 témoigne de bâtiments aujourd'hui disparus.

La Guéronnière

Les premières mentions de la Guéronnière apparaissent vers 1330. Les premiers seigneurs connus, à partir des années 1360, appartiennent à la famille Cantineau. À la fin du XV^e s., la Guéronnière appartient à la famille Vigier qui vend la seigneurie en 1644 à Emmanuel du Breuil-Héliou. La propriété appartient toujours aux descendants de cette famille.

Le château du XVII^e s. remplace une construction de l'époque médiévale. Le chantier est sans doute réalisé à l'initiative de la famille du Breuil-Héliou. Il correspond aux nouveaux besoins de l'époque et à la demande de plus de confort. Le caractère défensif n'existe plus et la demeure est construite entre cour et jardin, modèle caractéristique de l'époque classique. Le corps de logis principal est couvert d'un toit dit à la Mansart, très prisé à cette époque. Une aile, aujourd'hui disparue, se développait au sud et abritait une orangerie et une chapelle.

Château de la Guéronnière.



USSON-du-POITOU — Château de La Guéronnière (XVII^e siècle)

La Paillerie

Une tourelle circulaire abrite un pigeonnier et une autre tour avec des canonnières a été détruite au cours du XX^e s. Il s'agissait peut-être des vestiges de la construction médiévale défensive. Les jardins à la française se développaient à l'arrière du château et, vers la Clouère, un béliet permettait d'alimenter le château en eau.



Les communs de la Paillerie.

L'histoire de la Paillerie est mal connue. La première mention remonte à 1533. Le lieu noble appartient alors à Jean Chalus. Elle passe ensuite à la famille Doradou par mariage jusqu'en 1663. Se succèdent ensuite les familles Chesne et Monmillon. À la fin du XIX^e s., la Paillerie appartient à la famille Favre. En 1918, Alphonse Pallu, futur maire d'Usson, en fait l'acquisition. La demeure actuelle remonte au XIX^e s. et est caractéristique de cette époque. Les bâtiments agricoles, achevés en 1862, constituent un ensemble très intéressant. Au-dessus du porche, on voit encore le blason de la famille Monmillon et la date de 1862. Une chapelle et un pigeonnier complètent l'ensemble.

La Petite et la Grande-Vaux

Au Moyen Âge, deux fiefs relevaient de la châtellenie de Civray. La première mention de la Vaux remonte à 1365. Il semble cependant qu'il y ait deux sites : la Petite-Vaux, appelée dans un premier temps la Fa, et la Grande-Vaux, avec des hébergements nobles associés.

La Petite-Vaux

À la fin du XV^e s., elle est la propriété de Mathurin Repousson, seigneur d'Artron. Jeanne Repousson l'apporte à son mari Pierre du Breuil-Héliou. La Petite-Vaux passe à la famille de Lambertie et reste dans la même famille jusqu'à sa vente en 1768 à Étienne-René de Nuchèze, seigneur de Badevillain qui en reste propriétaire jusqu'à la Révolution. Selon les descriptions du XVII^e s., le logis noble semble modeste.

La Grande-Vaux

Associée à la Petite-Vaux, la seigneurie appartient aux mêmes propriétaires jusqu'au milieu du XVII^e s., époque à laquelle elle semble devenir indépendante. Cependant on connaît mal les propriétaires qui s'y succèdent. L'ensemble des bâtiments forment une cour carrée. Le logis, de plan rectangulaire, est flanqué d'une tour plus haute et d'une autre petite bâtisse sans doute postérieure.

La Grande-Vaux.



Le patrimoine religieux

Usson est le siège d'une paroisse probablement très ancienne. La présence religieuse était importante avec l'implantation de plusieurs prieurés et de chapelles privées liées à la présence de nombreux châteaux. Ce patrimoine très varié et intéressant (église, chapelles, statues...) fait l'objet, à juste titre, d'attentions particulières.

L'église Saint-Pierre.



Une histoire ancienne

Les nombreux sarcophages mérovingiens trouvés autour de l'église attestent de la présence d'une communauté chrétienne dès cette époque (VI^e-VIII^e s.). L'église est mentionnée pour la première fois vers 1080. À cette époque, elle est donnée aux moines de l'abbaye Saint-Cyprien de Poitiers. Un prieuré est alors constitué et coexiste avec la cure jusqu'à la Révolution. En 1304, le prieuré reçoit la visite de Bertrand de Got, archevêque de Bordeaux, élu pape peu après sous le nom de Clément V. Au cours des XIV^e-XV^e s., dans le contexte d'insécurité de la guerre de Cent Ans, l'église est fortifiée. Suivent des agrandissements et des restaurations de la fin du XV^e s. jusqu'au XIX^e s. Les dernières restaurations, achevées en 2000, ont permis de valoriser cet édifice. L'église est classée monument historique depuis le 13 décembre 1907.

L'architecture

L'édifice présente un plan en forme de croix latine. Il se compose d'une nef de quatre travées, à trois vaisseaux, coupée d'un transept dont les bras sont greffés d'absidioles. L'ensemble s'achève par une abside hémicirculaire. Chœur, transept, nef et clocher relèvent essentiellement de la période romane (XI^e et XII^e s.). Au XII^e s., la façade et la première travée sont reprises en pierre de taille et le décor sculpté s'y développe plus largement. Le collatéral sud, reconstruit à la fin du XV^e s. ou au début du XVI^e s., présente des voûtes gothiques. Sur le côté sud de la nef, une chapelle dédiée à l'origine à saint Roch rappelle la dévotion importante à ce saint au cours des XVI^e-XIX^e s. Au nord, les bâtiments du prieuré complétaient l'ensemble.

Le décor et le mobilier

La sculpture

La façade présente de beaux éléments sculptés romans : des griffons, des lions et des atlantes sur les chapiteaux ; des têtes animales sur les modillons de la corniche ; des motifs de damier, de billettes et de pointes de diamant sur les tailloirs des chapiteaux et sur les arcs. Au-dessus du portail, un bas-relief représente la scène de la Crucifixion : le Christ en croix est entouré de saint Jean et de la Vierge, du porte-lance et du porte-éponge. Des personnifications du soleil et de la lune surmontent les bras de la croix.

Chapiteaux sculptés de griffons et d'un lion.



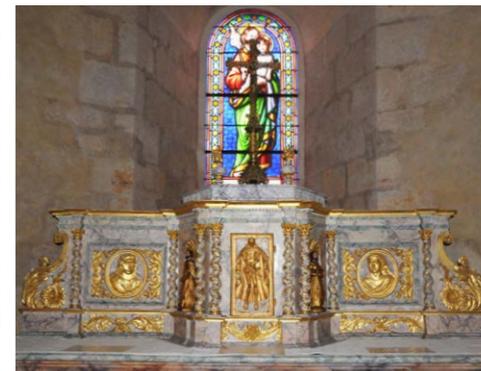
La Crucifixion en façade occidentale, datée du XII^e s.

À l'intérieur, l'édifice reste sobre. Le collatéral sud se différencie nettement des autres vaisseaux par ses voûtes sur croisées d'ogives de l'époque gothique.

Un mobilier ancien

L'église abrite une statuaire de qualité : deux statues de la Vierge à l'Enfant, l'une datée du XVIII^e s. et l'autre du XIX^e s., une statuette de saint Roch du XVII^e s., toutes les trois en bois peint. Le tabernacle, dans lequel était placée la réserve eucharistique, trône dans le chœur. Daté du XVII^e ou du XVIII^e s., il est en bois peint. Les fonds évoquent le marbre et les éléments décoratifs, comme les colonnes, sont dorés suivant le goût artistique de l'époque classique.

L'église mise en lumière lors des Nuits Romanes 2013.



Tabernacle du XVII^e ou XVIII^e s.

L'église conserve trois cloches. Deux datent de 1890 et la plus ancienne a été consacrée en 1569 en pleine période des guerres de Religion. Un encensoir du XII^e ou XIII^e s. a été également trouvé lors des derniers grands travaux de restauration.

Bon nombre de ces mobiliers sont classés ou inscrits monuments historiques au titre des objets.

Statuette de saint Roch.



Vierge à l'Enfant du XVIII^e s.

La chapelle Saint-Jean-Baptiste

La première mention d'une chapelle dans le cimetière apparaît dans un texte de 1292. Située dans le cimetière à proximité de l'église Saint-Pierre, la chapelle Saint-Jean-Baptiste est décrite par Dom Fonteneau dans un texte du XVII^e s. comme « fort grande » et tombant en ruines. Il précise également qu'on y venait en dévotion le jour de la saint Jean et la veille pour le mal de Saint-Jean ou danse de Saint-Guy. En 1935, l'abbé Maigret signale la découverte d'éléments de voûtes et de fenêtres pouvant dater du XV^e s. dans le jardin du presbytère. Pour lui, ces éléments pouvaient provenir de la chapelle Saint-Jean-Baptiste.



Façade occidentale et côté sud de l'ancienne église.

Situé dans le village appelé aujourd'hui la Fond d'Usson, le prieuré, dépendant de l'abbaye de Fontevraud, est fondé au XII^e s. Dans cet ordre mixte, les religieux sont placés sous l'autorité de l'abbesse au sein de la maison mère, ou de la prieure dans les prieurés. À Usson, les religieuses étaient implantées à la Font, et les religieux au prieuré de l'Habit.

Le prieuré est mis à mal en 1562 lors du passage d'une troupe de protestants. À partir de cette époque les religieuses quittent le site et confient la gestion des biens à des fermiers. L'ordre est supprimé à la Révolution en 1792. La seigneurie de la Font est vendue comme bien national.

Au XIX^e s. la piété populaire maintient une pratique religieuse sur le site. Deux oratoires sont installés dans l'ancien chœur de l'église et sont consacrés au culte de sainte Néomaye. Le jour de sa fête, le 14 janvier, des pèlerins et fidèles venaient prier la sainte ; on lui demandait notamment de protéger le bétail et plus particulièrement les troupeaux de

moutons. Parallèlement on menait les porcs à l'Habit pour qu'ils ne soient pas boiteux. Ces pratiques se sont éteintes progressivement dans la première moitié du XX^e s.

L'ancienne église, transformée en grange et étable, conserve sa structure et rappelle la vocation religieuse du site. La chapelle était d'assez grandes dimensions (30 m sur 10 m environ) avec un chevet plat.

La construction encore visible (baies, contreforts, décor sculpté) relève du XII^e s. Sur le site de l'Habit, la chapelle des religieux, dédiée à saint Jean, a complètement disparu.



Tête sculptée en réemploi dans un mur de petits toits à la Font.

La chapelle de la Garcillière

Cette chapelle se situait dans le village de la Garcillière et était dédiée à sainte Marie-Madeleine. On ne connaît rien de l'origine de cette chapelle. En 1728, un texte précise qu'elle a pour patron et collateur l'abbé de Lesterps (Charente). À cette même époque une messe par mois doit y être dite. Plusieurs mariages y sont célébrés aux XVII^e et XVIII^e s. Elle est aujourd'hui complètement ruinée.

La chapelle de la Guéronnière

Cette chapelle est mentionnée dans des documents du XVIII^e s et est encore visible sur le cadastre de 1812.

L'édifice, interprété comme possible chapelle, se situe perpendiculairement au château d'Artron et peut dater de la fin du XV^e s. comme le château. Transformée en maison d'habitation elle conserve néanmoins quelques témoignages intéressants : arcs brisés marquant les anciennes travées, baies moulurées et ornées d'une accolade. À l'intérieur du château, un petit oratoire a été aménagé dans une des tours d'angle et conserve un bénitier.

La chapelle d'Artron

Sarcophage trouvé à la Garcillière.



La chapelle de la Paillerie

La chapelle de la Paillerie est une construction du XIX^e s. De style néo-gothique, elle se compose d'une nef à deux travées, d'un chœur à pans coupés et d'une petite sacristie. Dans le chœur, les vitraux ont été réalisés par les ateliers Charlemagne de Toulouse et représentent saint Louis et saint Henri. En façade, sur le haut du fronton, on peut encore lire la date de 1878. Cette chapelle a longtemps été une étape lors des Rogations qui précédaient le jeudi de l'Ascension.



La chapelle de la Paillerie, vue du chevet.

La chapelle de l'Épine

Son existence est connue dans les textes dans la seconde moitié du XV^e s., époque à laquelle le seigneur de la Petite-Épine y est inhumé. Elle est citée ensuite au XVII^e s. Son emplacement reste inconnu. Se situait-elle sur la propriété de l'Épine ou bien dans l'église Saint-Pierre ?

La chapelle de Bagné

Cette chapelle est citée dans un texte de 1743 lors d'une visite de la propriété et semble alors avoir besoin de réparations. Là encore son emplacement reste incertain ; elle était probablement indépendante du logis.

Les croix

Les croix privées

Les croix de chemins étaient nombreuses et marquaient souvent les limites des paroisses, parfois des propriétés. Elles servaient aussi de support pour les prières des habitants et des voyageurs. Certaines ponctuaient les processions.

Les croix de mission

Les missions ont pour objectif de raviver la foi au cœur des paroisses. Elles s'achèvent le plus souvent par la plantation d'une croix qui rappelle ensuite aux fidèles ce temps fort de la vie paroissiale. La plus ancienne mention d'une croix de mission date de 1725. Elle avait alors été plantée dans le cimetière, entre l'église et la chapelle Saint-Jean-Baptiste. Elle n'existe plus aujourd'hui.

La croix de la gare rappelle les missions de 1895 et 1938. La croix en bois de 1895 étant tombée, on profite de la mission de 1938 pour la remplacer par une croix en béton. Le Christ en bronze date de 1895. Une plaque commémorative rappelle le souvenir de ces deux missions. **La croix du Cormier** évoque la mission du 20 février 1949, à laquelle 1300 personnes avaient participé. Cette croix en pierre porte un Christ en fonte argentée.

Cinq croix sont dues à des initiatives privées. **La croix de la Vaux** présente une croix en fer forgé sur une colonne en pierre. Située près de Fleuransant, **la croix Grollier**, en pierre, a été élevée par Madame Grollier en 1869 comme l'indique l'inscription sur le piédestal. **La croix de la Paillerie** se dresse en face du chemin conduisant au domaine de la Paillerie. **La croix des Essarts**, près du village du même nom, est partiellement détruite. Une inscription en latin rappelle son origine « Ici, au mois de mai 1862, charmé par la vision céleste des anges, J. Delomme a fait ériger cette croix. 1862 ». **La croix Pichette**, située en limite de commune avec Saint-Secondin, possède deux inscriptions avec les dates de 1877 et 1922.



La croix Grollier.

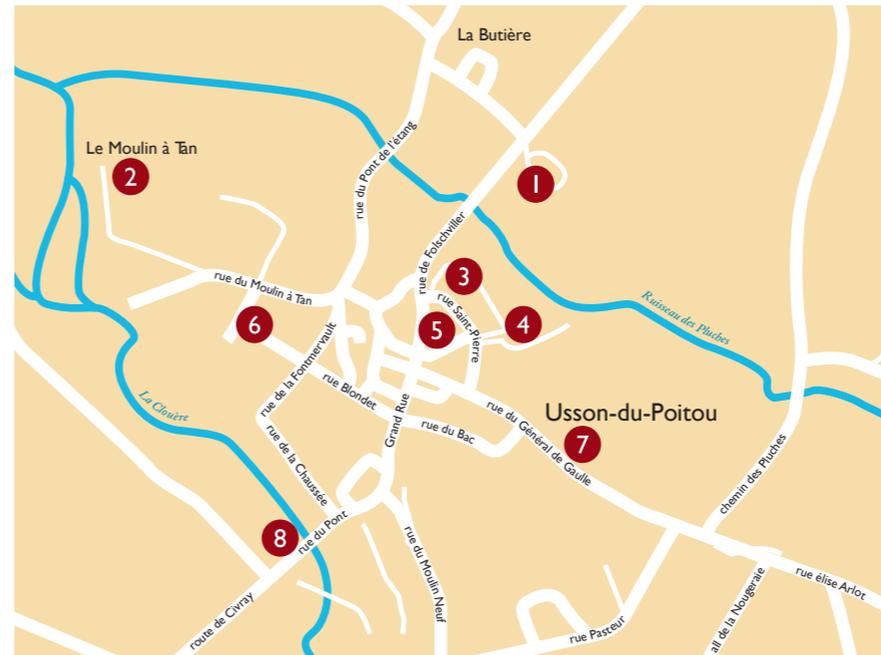
La croix du cimetière

Une première croix a été érigée dans le cimetière communal en 1828. Celle visible aujourd'hui date de 1873 et a été payée par 45 souscripteurs. La petite croix latine repose sur un long fût octogonal. L'ancien cimetière situé autour de l'église possédait également une croix aujourd'hui disparue.



- 1 Moulin d'Azac
- 2 Château de Busseroux
- 3 Logis de Bagné
- 4 Ancien prieuré de la Font-Saint-Martin
- 5 Logis pigeonnier
- 6 et chapelle de la Paillerie
- 6 Pigeonnier de la Petite-Épine

- 7 Logis de la Grande-Épine
- 8 Château et pigeonnier de Badevillain
- 9 Château et pigeonnier de la Guéronnière
- 10 Logis de la Grande-Vaux
- 11 Znieff des Étangs de la Pétolée
- 12 Ancienne chapelle de la Garcillière
- 13 Château pigeonnier et pont d'Artron
- 14 Dolmens dit d'Artron



- 1 Château de la Butière
- 2 Moulin à Tan
- 3 Église Saint-Pierre
- 4 Théâtre de verdure
- 5 Monument aux morts de 1870
- 6 Cité Pluvillière
- 7 Mairie et école
- 8 Lavoir

Cartes non exhaustives.

- Patrimoine religieux
- Châteaux et belles demeures
- Dolmen
- Patrimoine naturel, jardin
- Patrimoine vernaculaire (puits, fontaines, fours à pain, lavoirs, moulins...)
- Patrimoine industriel
- Patrimoine civil (écoles, mairie, poste, gare...)



Bibliographie

- (non exhaustive).
Pour aller plus loin sur l'histoire d'Usson-du-Poitou...
- COGNY Laurent, GUYONNET Béatrice, *Usson-du-Poitou au fil des siècles*, Geste éditions, 2002.
 - Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charentes, *Inventaire des paysages de Poitou-Charentes*, 1999.
 - GUYONNET Béatrice, « Usson-du-Poitou » in *Le patrimoine des communes de la Vienne*, Paris, Flohic, 2002, t. 1, p. 342-346.
 - MAIGRET Abbé, *Histoire d'Usson-du-Poitou, Saint-Maixent*, 1951.
 - MATHIEU Maurice, « Usson-du-Poitou », in *Dictionnaire des communes de la Vienne* dirigé par Dominique Guillemet, La Crèche, Geste éditions, 2004, p.319-320.
 - PETTIT Jean-Claude, *Regards sur les colombiers, fûtes et pigeonniers de la Vienne*, Association des Publications Chauvinoises, 2005.
 - Études et autres sources : www.inventaire.poitou-charentes.fr
 - www.poitou-charentes.developpement-durable.gouv.fr (fiches Znieff).

Document réalisé en janvier 2014 par la commune d'Usson-du-Poitou et le Syndicat Mixte du Pays Montmorillonnais, avec le soutien financier de la DRAC Poitou-Charentes et de la Région Poitou-Charentes, dans le cadre du label Pays d'art et d'histoire.

Auteur : Béatrice Guyonnet.
Remerciements : un grand merci aux contributeurs et relecteurs, Jérôme Lallemand (Conservatoire d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes, Chargé de missions Antenne Vienne, pour le texte sur les Jardins de la Clouère), Gérard Usé (pour la coopérative agricole), Michel Jarrassier, Marie-Hélène Bompas, Gaël Brevet, Jacques Landreau, madame Gaillard Maguy et Jean-Louis Rommevaux, Jean-Claude Corneille, Nathalie Penin.
Crédits photographiques : Club photo de Saulgé, madame Gaillard, Béatrice Guyonnet, Jacques Landreau, madame Page, élevage de la Clouère, SMPM, iStockphoto/Bamse031.
Cartes postales anciennes : collection Marie-Hélène Bompas. Photographies et illustrations non libres de droits.
Cartes : réalisation Priscilla Saule.

**Le Pays Montmorillonnais appartient au
réseau national des Villes et Pays d'art et d'histoire**

Le Ministère de la Culture et de la Communication attribue le label Ville ou Pays d'art et d'histoire aux collectivités locales qui mettent en œuvre des actions d'animation et de valorisation de leur architecture et de leur patrimoine. De la préhistoire à l'architecture du XXI^e s., les villes et pays mettent en scène le patrimoine dans sa diversité. Aujourd'hui un réseau de 173 villes et pays vous offre son savoir-faire dans toute la France. Le Syndicat Mixte du Pays Montmorillonnais conçoit tout au long de l'année un programme de visites et d'animations du patrimoine valorisant l'ensemble du territoire.

À proximité

N'hésitez pas à découvrir Grand Poitiers, Cognac, Thouars, Parthenay, Rochefort, Saintes, Royan, Île de Ré, le Pays Confolentais, le Pays Mellois, Angoulême et l'Angoumois, le Pays Châtelleraudais, le Pays des Monts et Barrages qui bénéficient également de ce label.

Renseignements

Syndicat Mixte du Pays Montmorillonnais

Béatrice GUYONNET

Animatrice de l'architecture
et du patrimoine

18 bis place de la Victoire - BP 73
86 501 MONTMORILLON Cedex

Tél. 05 49 91 07 53

Fax 05 49 91 30 93

smpm@pays-montmorillonnais.com

www.pays-montmorillonnais.fr

Mairie d'Usson-du-Poitou

21 rue du Général de Gaulle

86350 Usson-du-Poitou

Tél. 05 49 59 50 17

Fax : 05 49 53 11 91

mairie.ussondupoitou@wanadoo.fr

www.ussondupoitou.fr



*« Le ciel est ici d'un bleu magnifique, d'un bleu que nous voyions
rarement dans le Nord (...). J'adore Usson et la campagne (...).
Et les gens sont d'une amabilité dont tu n'as pas idée.
C'est encore le bon vieux pays. (...) »*